

FEUILLETS MENSUELS
DE LA
SECTION NANTAISE DE PRÉHISTOIRE

(fondée le 6 Mai 1951 - J. O. du 5 Juillet 1951)

2ème ANNEE - N° 20 - MOIS DE DECEMBRE 1958

ETUDE d'un PORT ANTIQUE

à ANCENIS
(Loire-Atlantique)

par A. Bouchereau et E. Taverson

Au mois d'Août 1949, par suite de l'extrême sécheresse, la Loire devint très basse; la cote - 1,57m., soit plus de 0,50 m. au-dessous des niveaux les plus bas observés fut atteinte, découvrant en plus des pierres plates posées les unes sur les autres, un enchevêtrement de pieux. (voir fig. 1.)

Intrigué, l'un de nous, (Abbé Taverson) effectua avec ses scouts un relevé précis de l'ouvrage découvert et fit une première étude de l'ensemble de ces constructions (1), étude que nous reprîmes par la suite.

Deux de ces ouvrages ont pu être étudiés. Ce sont deux digues dont l'une située en amont ne se trouve séparée de l'Ile aux Moines que de 150 mètres environ; elle est parallèle au courant. L'autre, située en aval, part du milieu du chenal actuel, en face l'ancien square Joachim du Bellay et se dirige, direction S.- S.O., vers l'Ile Verte (voir fig. 2).

Nous soulignons l'idée remarquable du constructeur qui place sa digue d'amont de telle sorte qu'elle ne subisse pas l'action du courant.

(1) Communication à la 969ème séance de la Sté Arch. & Hist. de Nantes & L.I., le 24 Octobre 1949 (Bull. S.A. H.N.L.I., t. 88, p. XXVI - XXVII et t. 89, p. II (rectification)).
P.R. Giot - Informations IV° Circonscription des Antiquités Préhistoriques, publiées dans Gallia - T. VII, 2, 1949, p. 255.

Quant à la seconde digue, celle d'aval, sa position peut paraître anormale mais il faut retenir que lors de sa construction le chenal n'était pas celui que nous connaissons actuellement car il passait plus au Sud, tout près de l'Ile Verte qui à l'époque était bien une île séparée de la rive Sud par un bras aujourd'hui comblé.

Première digue (digue d'amont)

Cet ouvrage que nous désignerons sous le nom de "Digue de l'Ile aux Moines" part de l'Est et s'avance vers l'Ouest en direction du pont d'Ancenis. Nous ignorons quelle pouvait être sa longueur exacte mais nous avons pu l'étudier sur 721 mètres (longueur développée). Sa largeur varie de 4,50 m. à 6 mètres.

Les bords extérieurs sont constitués en maçonnerie de blocs irréguliers ayant comme dimension moyenne : longueur, 0,75 m. ; largeur, 0,50 m. ; épaisseur, 0,30 m. placés directement les uns sur les autres, sans chaux ni ciment. Les pierres sont tirées du schiste à lamellibranches (carbonifère inférieur) existant à Ancenis et dans les environs très immédiats seulement. L'épaisseur des murailles est de 0,75 m. à 0,80 m.

Le remplissage entre les deux murs est constitué d'une part par un ensemble de pièces de bois formant des palées et d'autre part, par un agglomérat composé d'argile, de sable, de fascines et de pierraille.

Les palées sont espacées d'axe en axe d'environ 1 mètre ce qui fait qu'elles se succèdent sans intervalle.

Chaque palée est constituée de pièces de bois ronds de la manière suivante :

- a) pieux de 20 à 25 centimètres de diamètre,
 - b) traverses transversales de 25 à 30 centimètres de diamètre, engagées dans toute l'épaisseur des murs,
 - c) croisillons (deux par palée) ayant également 25 à 30 centimètres de diamètre.
- (voir fig. 4).

Ainsi construites, les palées permettaient à la digue de résister efficacement aux poussées qui pouvaient s'exercer sur chacune de ses faces.

Quant à la seconde digue, celle d'aval, sa position peut paraître anormale mais il faut retenir que lors de sa construction le chenal n'était pas celui que nous connaissons actuellement car il passait plus au Sud, tout près de l'Ile Verte qui à l'époque était bien une île séparée de la rive Sud par un bras aujourd'hui comblé.

Première digue (digue d'amont)

Cet ouvrage que nous désignerons sous le nom de "Digue de l'Ile aux Moines" part de l'Est et s'avance vers l'Ouest en direction du pont d'Ancenis. Nous ignorons quelle pouvait être sa longueur exacte mais nous avons pu l'étudier sur 721 mètres (longueur développée). Sa largeur varie de 4,50 m. à 6 mètres.

Les bords extérieurs sont constitués en maçonnerie de blocs irréguliers ayant comme dimension moyenne : longueur, 0,75 m. ; largeur, 0,50 m. ; épaisseur, 0,30 m. placés directement les uns sur les autres, sans chaux ni ciment. Les pierres sont tirées du schiste à lamellibranches (carbonifère inférieur) existant à Ancenis et dans les environs très immédiats seulement. L'épaisseur des murailles est de 0,75 m. à 0,80 m.

Le remplissage entre les deux murs est constitué d'une part par un ensemble de pièces de bois formant des palées et d'autre part, par un agglomérat composé d'argile, de sable, de fascines et de pierraille.

Les palées sont espacées d'axe en axe d'environ 1 mètre ce qui fait qu'elles se succèdent sans intervalle.

Chaque palée est constituée de pièces de bois ronds de la manière suivante :

- a) pieux de 20 à 25 centimètres de diamètre,
 - b) traverses transversales de 25 à 30 centimètres de diamètre, engagées dans toute l'épaisseur des murs,
 - c) croisillons (deux par palée) ayant également 25 à 30 centimètres de diamètre.
- (voir fig. 4).

Ainsi construites, les palées permettaient à la digue de résister efficacement aux poussées qui pouvaient s'exercer sur chacune de ses faces.

Malheureusement, l'importance de l'ensablement et surtout le niveau des eaux ne nous ont pas permis de pousser nos investigations en profondeur mais nous savons qu'au cours de dragages effectués en 1933 par les Ponts & Chaussées, des pieux ayant 6 mètres de longueur ont été dégagés.

Dans le sens longitudinal de la digue, l'on rencontre des pièces de bois (d, fig. 4) grossièrement équarries, posées à plat, ayant 5 à 6 mètres de longueur et 0,30 x 0,50 m. de section. Il s'agit certainement des poutres nécessaires à la liaison des palées entre elles.

Nous avons constaté la juxtaposition des éléments constituant la charpente mais nous n'avons pu reconnaître par quel moyen pouvait être assuré leur assemblage. Il faudrait un nouvel et important abaissement des eaux pour reprendre des recherches sur ce point des plus intéressants.

Nous avons remarqué trois plates-formes placées aux points A, B, C, du plan (fig. 3). Faisant corps avec la digue ces plates-formes sont construites suivant la même méthode qu'elle mais comportent un remplissage de fascines beaucoup plus important. Leurs dimensions sont : A, 6,50 x 12 m. ; B, 25 x 8 m. ; C, 20 x 10 m. Des dalles trouvées en surface permettent de penser que lesdites plates-formes étaient pavées.

Les essences de bois utilisées sont : le chêne pour la charpente, le frêne pour les fascines de remplissage.

Le frêne est resté blanc; lorsqu'on le presse à la main on a l'impression de comprimer une éponge; en séchant il devient excessivement dur. Le chêne est noir; en séchant il devient lui aussi très dur, comme du charbon.

Deuxième digue (digue d'aval)

Par les pieux et les dalles que nous avons pu observer dans la partie émergée, cette digue que nous appelons "Digue de l'Ile Verte" semble être du même âge que celles de l'Ile aux Moines mais moins bien conservée.

Placée en travers du courant actuel, ce deuxième ouvrage part du milieu du lit à 300 mètres du pont d'Anconis et se dirige vers la forme de l'Ile Verte en s'enfonçant légèrement et irrégulièrement avec deux points d'affaissements, le premier à la naissance de la fourche qui n'est pas autre chose que les débris de la plateforme, le second à une cinquantaine de mètres de l'extrémité Sud. Ces irrégularités viennent certainement des dégâts occasionnés par le courant et les dragages.

Au milieu du fleuve, à l'extrémité Nord de la digue se trouve une plate-forme de 30 x 10 m., puis la digue continue dans la même direction générale sur une longueur de 220 mètres (voir fig. 2.) Il ne nous a pas été possible de faire plus de constatations.

Epoque des digues

Ce sont des ouvrages gaulois typiques tels que nous les ont décrits CESAR et JULLIAN.

Le 25 Janvier 1950, M. Adrien BLANCHET, membre de l'Institut a fait une description à ce sujet à la Société des Antiquaires de France.

De l'examen des vestiges qui existent on peut convenir qu'à l'époque de la Gaule, Ancenis disposait d'installations portuaires remarquables.

On peut demeurer stupéfait si l'on songe au cube de bois et aux efforts colossaux nécessités par la construction de ces digues. Des fouilles seraient intéressantes à faire et nous causeraient probablement d'agréables surprises. Le C. 14 nous donnerait également de précieuses indications; nous ne manquerons pas d'y recourir dès que les circonstances nous le permettront.

En attendant nous sommes bien obligés de constater l'importance de ce qui reste de ce port. Sa position géographique, à la même distance de la mer que Bordeaux et Rouen, sensiblement à la limite de l'influence des marées était idéale pour opérer le transbordement des marchandises apportées par les navires de mer, sur les péniches destinées à remonter la Loire jusqu'au portage de jonction avec la Saône.

Fig. n:1



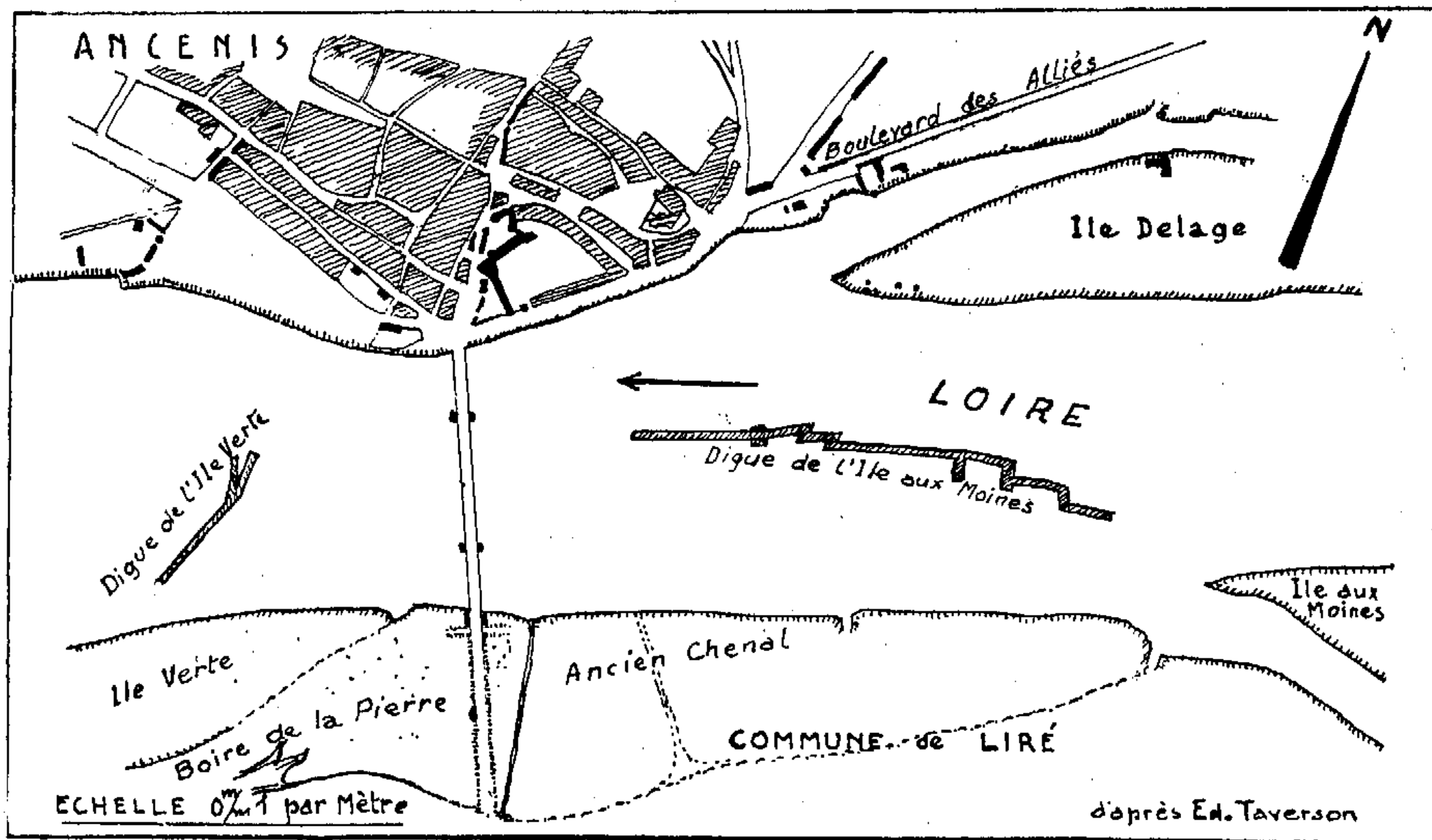
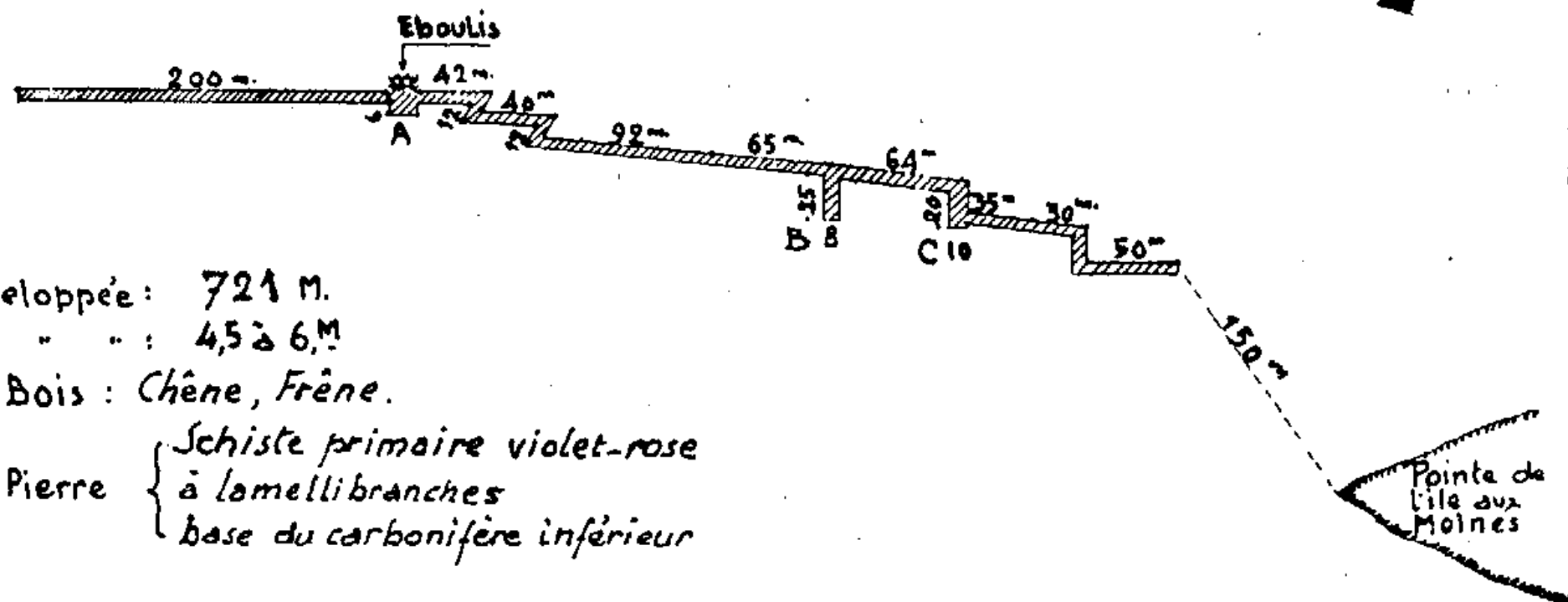


Fig. 2 - Plan général des Dignes d'ANCENIS

Fig. 3 - RELEVÉ de la DIGUE sise en LOIRE à l'Est d'ANCENIS



Longueur développée: 721 M.

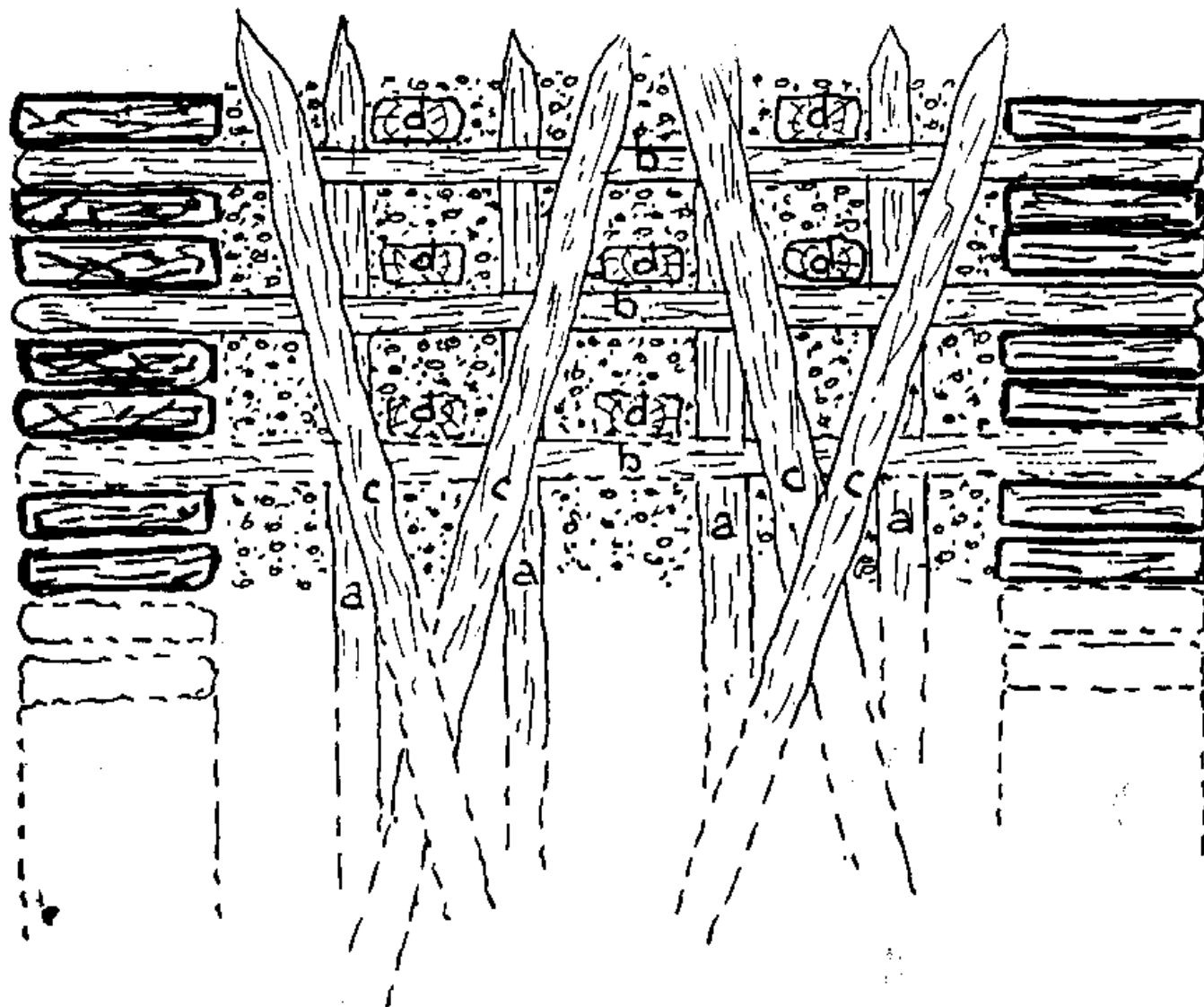
Largeur " " : 4,5 à 6 M.

Matériaux. { Bois : Chêne, Frêne.
 Pierre { Schiste primaire violet-rose
 à lamellibranches
 base du carbonifère inférieur

ECHELLE : 0^m, 2 par Mètre

d'après Ed. Taverson

6. 4 - COUPE TRANSVERSALE



montrant la char-
pente intérieure
compliquée de la
digue d'ANCENIS,
(type des remparts
gaulois d'AVARICUM)

Entre les deux
murs latéraux (en
pierres sèches), la
charpente est noyée
dans un mélange de
sable et de fagots.

D'ailleurs aux abords immédiats d'Ancenis, il y avait dans l'Antiquité, au Nord, des mines d'étain en exploitation de Nozay à Candé, et au Sud, les Mauges avec leurs métaux précieux, leur cuivre et leur poterie.

Quelle est l'origine de ce port vraisemblablement disparu avant César ? qui l'a fondé ? quel est son nom ? Autant de questions qui se trouvent posées.

Ces notes ont pour but d'apporter des éléments de recherche aux travaux qui pourront suivre, et spécialement à ceux qui auront pour objet la navigation et le commerce maritime et fluvial des siècles qui précèdent notre ère.

-----o-----

Nous remercions vivement nos collègues de la S.N.P., Mr FOUZET pour sa bienveillante collaboration, MM. ALEXANDRE et ANCIEN pour le précieux concours qu'ils ont apporté à la publication des croquis et des plans.

A.B. et E.T.

=====

A la Bibliothèque

Quelques exemplaires de la publication de MM. P-R. Giot et P-L. Niort "La Pirogue Préhistorique d'Ancenis" sont encore disponibles. On sait que cette pirogue monoxyle fut découverte en Février 1950 au cours des travaux de reconstruction du pont d'Ancenis.

Nous avons reçu :

- de la Sté Archéologique et Historique de Nantes son Bulletin de l'année 1957.
- de la Sté Archéologique et Historique de la Charente, ses Mémoires de l'année 1956.
- de M. Cordier, un tiré à part de la communication "Le Vrai Visage du Grand Pressigny" qu'il fit au Congrès Préhistorique de Poitiers (1956).

- de M. R-C. Pintaud, les 4 tirés à part suivants:
 - "Camp des Anglais ou de Voeuil" par R-C. Pintaud.
 - "Dispersion des Restes du Gisement Néolithique de la Trésorière, Cne d'Angoulême" par R-C. Pintaud.
 - "Montgaudier" par P. David et R-C. Pintaud.
 - "Un Bouquetin gravé à la grotte de La Grèze" par le Dr A. Ampoulange et R-C. Pintaud.

Nous remercions vivement les expéditeurs de ces précieux documents.

Nos remerciements vont également à la Section Nantaise de l'Art pour Tous pour les envois qu'elle nous fait régulièrement de ses "Cahiers". Ces feuilles mensuelles sont à la disposition de nos membres.

Melle J. REMY

=====

REUNION MENSUELLE

Dimanche 14 Décembre 1958

à 9 h 45, au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes - entrée obligatoire - rue Lesage.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du P.V. de la réunion du 9/11/58.
- Les différents procédés de taille employés par les hommes préhistoriques. Présentation de pièces témoins par Mr COLLARD et discussion.
- Avec Mrs DELPORTE et CONSTANT en Dordogne - enregistrement sur bande magnétique, présenté par Mrs BELLANCOURT et COLLARD.
- Questions diverses.

Cotisations

Quelques membres n'ont pas encore acquitté leur cotisation (500 fcs. minimum). Nous leur demandons donc de vouloir bien la faire parvenir sans retard au trésorier : M. Jean CHARRON, 37, rue Jérôme d'Arradon à Vannes - C.C.P. 1268-26 Nantes ou la verser lors de la prochaine réunion.

Ces rentrées sont indispensables pour l'équilibre de notre budget 1958.

Merci d'avance.

Le Bureau.

Tables des Matières 1958

Voeux du Président	1
Convocations et ordres du jour :	
- Assemblée Générale annuelle	15
- Réunions ordinaires	8-24-32-39-47-73-84
- Séances spéciales d'études	8-16-24-47
- Sortie dans la Presqu'île Guérandaise	53
Renouvellement du Bureau	24
Informations diverses	1-8-24-32-39-53-84
A la Bibliothèque	8-16-24-32-47-82
Mémoires :	
- L'Age du Renne, 1 fig., par M. René Monjousté	2-9-17-25-33-40
- Note sur un vase orné et quelques vestiges de Saint-André-s/Sèvre (Deux-Sèvres), 3 fig., par M. Yves Dupont	48
- L'Ensemble Mégalithique de Saint-Nazaire-Ville (Loire-Atlantique) 3 fig., par M. Paul Pouzet	54
- Voyage d'études effectué en Charente les 24-25-26 Mai 1958, compte-rendu par M. le Docteur Guilbert	66
- Etude d'un Port Antique à Ancenis (Loire-Atlantique) 4 fig., par A. Bouchereau et E. Taverson	74

Le Directeur Gérant : M. René Monjousté
5, Avenue Monge
Nantes.